

## Politique de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

DRT, acteur mondial de la chimie du végétal, mène depuis sa création une politique de développement responsable et de protection de l'environnement. Son engagement en la matière reste plus que jamais une de ses priorités.

La Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) est l'occasion pour une entreprise de faire valoir ses engagements sociaux et sociétaux ainsi que sa volonté de faire preuve d'innovation dans ces domaines. Le Groupe DRT a fait le choix de décliner sa politique RSE selon trois domaines afin de répondre au mieux aux attentes des parties prenantes que sont nos clients, nos collaborateurs, nos actionnaires, nos fournisseurs ainsi que les habitants résidant à proximité de nos sites.

Je suis convaincu que cette démarche est un levier de performance et de compétitivité supplémentaire qui va accompagner nos projets de développement en France et à l'étranger dans le respect des valeurs de notre entreprise.

Les trois domaines de cette Politique de RSE sont :

- 1- **Le social** car l'Entreprise se doit d'être responsable, éthique et tournée vers l'humain. Cela implique de maintenir la priorité sur la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail de nos collaborateurs avec une attention particulière à la diversité, à l'égalité des chances, à la qualité du dialogue social ainsi qu'au développement des compétences. Dans cette perspective, le Groupe DRT a mis en place un Fonds Commun de Placement Entreprise (FCPE) afin que ses salariés puissent bénéficier de la valeur créée.
- 2- **Le sociétal** implique un engagement de l'Entreprise envers ses parties prenantes externes. Il est fondé sur le maintien d'un comportement responsable et d'un dialogue de confiance avec les clients, les fournisseurs et les autres partenaires. Cette responsabilité passe également par une contribution au développement local qui s'illustre par un investissement dans l'économie du territoire (éducation, emploi...) et un soutien à des associations culturelles et sportives.
- 3- **L'environnement** car une entreprise responsable se doit de le respecter par la limitation de sa production de déchets et par l'optimisation de ses consommations de ressources naturelles (Eau, Energie, Matières Premières) en favorisant son ancrage dans l'économie circulaire et les énergies renouvelables.

L'ensemble de tous ces enjeux figure dans notre Plan d'Actions RSE que nous déclinerons jusqu'en 2021.

Placer la RSE au cœur de la stratégie de DRT et de ses filiales passera par le suivi et l'analyse de notre performance dans ces trois domaines. La mise en place d'indicateurs de performance et d'objectifs à atteindre pour chacun d'entre eux sera une étape de construction déterminante.

Je nous engage donc à œuvrer pour la réussite de cette politique RSE qui contribuera à l'accélération du développement de DRT et ses filiales.



Laurent Labatut  
Président

Le 14 Décembre 2018